



**POUR LES COLLÈGES,
le DÉPARTEMENT agit !**

RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022

**POINT PRESSE AU COLLÈGE
DU BOIS-DES-DAMES
À SAINT-GERMAIN-DU-BOIS**

Mardi 31 août 2021

C'EST LA RENTRÉE !



51 collèges publics
10 collèges privés élèves
477 agents départementaux des collèges
350 agents d'entretien et d'aide en cuisine
71 cuisiniers professionnels
68 agents de maintenance
6 apprentis cuisiniers
24 193 élèves (21 032 en public + 3 161 en privé)
687 élèves en SEGPA collèges publics
26 classes ULIS (Unité localisée pour l'insertion scolaire)

54 M€
DE BUDGET
GLOBAL

Plus de 24 000 collégiens vont faire leur rentrée dans un climat général en mutation, notamment en ce qui concerne le contexte sanitaire, la sécurité, et les enjeux environnementaux.

Le Département a la charge des collèges (articles L213.2) : construction, reconstruction, extension, réparations, équipements et fonctionnement.



NOUVEAU MANDAT POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

- Élections des jeunes élus (élèves de 5^e ou de 4^e) avant le 15 octobre
- 2 ans de mandat
- 6 bassins de vie
- 6 commissions de territoire
- 4 sessions plénières

LE CONTEXTE SANITAIRE

Dans un climat sanitaire encore incertain, le retour en présentiel se généralise avec un protocole sanitaire strict.
Pour cette rentrée 2021-2022

Dans tous les collèges, les mesures prises par l'Éducation nationale sont bien sûr respectées : port du masque obligatoire pour tous à l'intérieur, respect des distanciations physiques, application des gestes barrières et adaptation des conditions d'enseignement.

Les 477 agents départementaux chargés de l'entretien et de la restauration des collèges sont particulièrement vigilants au nettoyage et à la désinfection systématique des locaux et des matériels. L'objectif est de protéger les élèves et les équipes pédagogiques sans perturber l'apprentissage et le bien-être des collégiens.

Une signalétique spécifique

Afin d'aider les collégiens à respecter les distanciations sociales dans leurs déplacements, une signalétique spécifique a été installée dans l'ensemble des collèges de Saône-et-Loire. Ces adhésifs et totems, fournis par le Département de Saône-et-Loire, indiquent les sens de circulation, les distances à respecter et rappellent le respect des gestes barrières. **En ce début d'année scolaire, tous les collèges de Saône-et-Loire vont recevoir de nouveaux kits pour remplacer ceux abîmés.**

➤ **63 000 €**

Des remplacements de personnels

Durant le printemps 2020, les collèges étant fermés, le coût en termes de remplacement a été réduit à zéro. À l'inverse, l'hiver 2021, avec des règles très strictes en matière d'isolement des cas contact a nécessité une réactivité très importante pour pouvoir trouver rapidement du personnel à même de faire fonctionner les collèges. Le recours aux associations intermédiaires pour assurer les remplacements a été essentiel.

➤ **2,5 M€**

Le coût matériel

- 118 000 € de masques chirurgicaux
- 229 000 € de masques pour les collégiens
- 25 000 € de gel hydroalcoolique
- 63 000 € de signalétique pour les collèges
- 35 000 € divers

➤ **470 000€**



**PROPAGER
LES GESTES
BARRIÈRES...
PAS LES VIRUS !**



Se laver les mains très régulièrement avec de l'eau et du savon.



Ne pas toucher son visage avec les mains.



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter à la poubelle.

MAI 2020 : 1^{er} PROTOCOLE

Travail en collaboration avec la DSDEN et les collèges
Adapté au département de Saône-et-Loire

SEPTEMBRE 2020 : 2^e PROTOCOLE

Etabli au niveau national
Protocole allégé : adapté au référentiel d'activité pour le service général

et plus exigeant pour la désinfection des tables après chaque service en restauration.

LES MOYENS HUMAINS

Plus de 500 agents

LES MOYENS MATERIELS

Pour les collégiens
130 000 masques de tissu
400 tablettes prêtées aux

élèves pour assurer la continuité pédagogique
Pour les agents
141 300 masques chirurgicaux
5 400 masques en tissus
718 gavroches
440 calots
Gel hydro alcoolique, spray désinfectant, essuie-tout ...

Une signalétique spécifique a été installée dans l'ensemble des collèges de Saône-et-Loire afin d'aider les collégiens à respecter les distanciations sociales dans leurs déplacements.

LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ

PROTECTION CONTRE LES INTRUSIONS VIOLENTES

Le Département a déployé des moyens techniques et financiers importants pour assurer autant que possible la sécurité des collégiens et les protéger des intrusions violentes. Le budget dédié à cette démarche est à ce jour de 7 M€.
Les exercices de mise en situation réalisés dans les collèges permettent de vérifier et d'adapter ces équipements.

- **Phase 1 - Installation d'alertes sonores** en cas d'intrusion violente ou d'incident grave notamment de type chimique

Travaux terminés depuis février 2017 pour l'ensemble des collèges.

Coût : **406 000 €**

- **Phase 2 - Sécurisation des accès extérieurs** avec des aménagements et des compléments d'équipements tels que des automatisations et des visiophones.

Travaux quasiment terminés (2018 – 2022)

Coût prévisionnel : **1,1 M€**

- **Phase 3 - Gestion automatisée des contrôles d'accès** avec fermeture de tous les accès des bâtiments depuis l'extérieur.

Travaux en cours. Fin prévisionnelle en 2023.

Coût prévisionnel : **4,1 M€**

- **Phase 4 - Installation de systèmes anti-intrusion et de vidéo-protection** pour disposer des images d'intrusion, a posteriori en cas de vols ou de dégradations, par exemple.

Étude en cours 2021. Chantier à réaliser sur 4 ans à partir de 2022.

Coût prévisionnel : **1,8 M€**

DEPUIS 2016, 7 M€ POUR LA SÉCURISATION DES COLLÈGES

- Alertes sonores (entièrement installées)
- Sécurisation des accès extérieurs et gestion automatisée des contrôles d'accès (21 collèges équipés et fonctionnels - 14 collèges programmés en 2021)
- Installation de systèmes anti-intrusion et de vidéo-protection (début en 2022 pour 4 ans de travaux)



BILAN DES REALISATIONS PHASE 3

(contrôle d'accès avec badges)

2019

4 collèges équipés : Chauffailles, Epinac, Couches et Buxy

2020

• 7 collèges déjà en service : Gênelard, Gueugnon, « Centre » et « Croix-Menée » au Creusot, Montchanin, Paray-le-Monial et Saint-Vallier

2021

• 8 collèges programmés : « La Châtaigneraie » et « Le Vallon » à Autun, Bourbon-Lancy, Matour, « Jean-Moulin » et « Saint-Exupéry » à Montceau-les-Mines, Sennecey-le-Grand et Tournus

L'ENVIRONNEMENT, UN ENJEU MAJEUR

En juin 2020, les élus du Département de Saône-et-Loire ont voté un plan Environnement 2020-2030 comportant de multiples actions à décliner dans le territoire : planter des arbres, réduire les consommations d'énergie, restaurer la biodiversité, préserver la ressource en eau... Le plan éco-collèges découle de ce plan environnement avec l'objectif de faire de ces lieux d'apprentissage des établissements exemplaires de la politique environnementale du Département.



Le Département investit 50 M€ sur 10 ans dans son plan environnement 2020 – 2030 autour de 5 axes : l'eau, la biodiversité, la mobilité, la transition énergétique, l'environnement.

5 ENGAGEMENTS DU PLAN ENVIRONNEMENT SE DÉCLINENT DANS LES COLLÈGES :

- Le plan nature (600 000 arbres, nouveaux espaces naturels sensibles...)
- Les aides à la rénovation énergétiques (revalorisation des aides, Qualirénov71, plus de bénéficiaires...)
- Une nouvelle politique de l'eau (moins de cours goudronnées, kits d'économie d'eau, récupération des eaux de pluie...)
- Un plan tous à vélo (chèque vélo, renforcement de l'utilisation des voies vertes avec des connexions aux centres-bourgs...)
- Un plan éco-collège (sensibilisation aux éco-gestes en lien avec le CDJ, plus d'approvisionnement local, moins de gaspillage, encourager l'usage du vélo...)

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS DU PLAN ÉCO-COLLEGES

• BÂTIMENTS

- > Évolution du référentiel de construction des collèges
- > Étude pour la récupération des eaux de pluies
- > Restructurations complètes à Saint-Germain-du-Bois et Saint-Marcel
- > Matériel hydro-économe dans tous les collèges

• ENVIRONNEMENT

- > Installation de fontaines d'eau dans les bâtiments administratifs
- > Création de trois jardins de pluie
- > Plantation d'arbres et d'arbustes
- > Désimperméabilisation des surfaces des cours (expérimentation à Saint-Germain-du-Plain à l'été 2021)

• RESTAURATION

- > Zéro plastique d'ici à 2022
- > 60 % des produits locaux dans les assiettes d'ici à 2022
- > Réduction du gaspillage
- > Kit de sécurité fourni à tous les collégiens utilisateurs de vélo

LE COLLÈGE DU BOIS-DES-DAMES À



Ce collège, avec celui de Saint-Marcel, fait l'objet d'une expérimentation. Il marque, de manière symbolique, le début des grosses actions engagées dans le cadre du plan environnement 2020-2030 dans les collèges de Saône-et-Loire. La restructuration globale de l'établissement a pour objectif de le transformer en éco-collège et d'en faire un exemple pour les éco-collèges de demain.

Coût de l'opération : 5.7 M€ (8 M€ pour le collège Vivant-Denon de Saint-Marcel)



CDJ 71

Les deux jeunes élus du CDJ71 :
Élise Desbois et Loïs Bobey.

Leurs projets : l'organisation d'une randonnée pédestre écologique et une vidéo sur les méfaits du tabac.



RÉALISATIONS 2021

- Remplacement du module de régulation de chauffage : **2 689 €**
- Remplacement du ballon d'eau chaude sanitaire : **4 396 €**
- Télé-alarme de l'ascenseur : **1 651 €**

EFFECTIF

Principal **Véronique Schmitter**

356 élèves

8 agents départementaux

(1 cuisinier, 1 agent de maintenance, 6 agents d'entretien et d'aide à la restauration)



ÉQUIPEMENT

112 tablettes en mode collectif

(Collège équipé de tablettes depuis la rentrée de septembre 2019)

86 gourdes distribuées à tous les élèves entrant en 6^e à la rentrée de septembre 2021



SAINT-GERMAIN-DU-BOIS TOUT UN SYMBOLE !



RESTRUCTURATION GÉNÉRALE DU COLLÈGE AVEC EXTENSION

ÉTUDES LANCÉES EN 2021 TRAVAUX ENVISAGÉS DÈS 2023

- Rationalisation des espaces
- Agrandissement des surfaces des salles d'enseignement
- Extension des locaux de la demi-pension (salle à manger, cuisine) ou reconstruction
- Reconfiguration et agrandissement des locaux médico-sociaux
- Création de locaux de ménage à chaque niveau
- Création d'un foyer pour les élèves
- Amélioration des performances énergétiques et environnementales de l'ensemble des bâtiments
- Amélioration du confort intérieur : acoustique et qualité de l'air
- Aménagement des espaces extérieurs (îlots de fraîcheur, gestion des eaux pluviales, préservation de la biodiversité).

Deux collèges exemplaires

Les collèges Vivant-Denon à Saint-Marcel et Bois-des-Dames à Saint-Germain-du-Bois font déjà l'objet d'une expérimentation pour une rénovation globale définissant les bases nouvelles des éco-collèges de demain. Des audits énergétiques et environnementaux ont été réalisés afin de projeter le niveau de performance énergétique qu'il conviendrait d'atteindre. Les phases d'études en fonction des enjeux et les consultations des entreprises vont être lancées pour un démarrage des travaux en 2023.

Les multiples enjeux environnementaux liés à la restructuration globale des deux sites sont :

- **la sobriété énergétique** - sur le long terme et simple à gérer
- **les économies d'eau** - désimperméabilisation des sols et réemploi de l'eau dans les sanitaires et les espaces paysagers
- **le confort en toutes saisons** - efficacité thermique en été et en hiver, lumière naturelle
- **la santé** - qualité de l'air et qualité sanitaire des espaces
- **le recyclage** - réemploi des matériaux et équipements après démolition ou dépose.

QU'EST CE QU'UN ÉCO-COLLÈGE

DES BÂTIMENTS PLUS ÉCOLOGIQUES

Lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments des collèges, le Département s'engage à intégrer le maximum d'éléments environnementaux :

- **utilisation de matériaux bio-sourcés** pour la construction,
- **réduction de la consommation d'énergie** : généralisation d'un éclairage autonome, réduction des besoins en chauffage...
- **gestion de l'économie d'eau** : collecte des eaux de ruissellement, robinets économes...

L'ensemble des constructions du Département est concerné par ce processus, plusieurs actions sont déjà en cours dans le cadre de rénovations partielles et d'entretiens courants.

Cette démarche nécessite des changements importants pour tous les acteurs concernés dans les différentes étapes de la vie d'un collège de sa

construction, son entretien à son usage au quotidien, jusqu'à sa déconstruction à terme.

UN ENVIRONNEMENT RÉFLÉCHI

Dans le plan éco-collèges, le Département souhaite faire des collèges des lieux éco-responsables dans leur globalité :

- **développement de l'usage du vélo** et de formes alternatives de mobilités pour se rendre au collège,
- **approvisionnement en produits locaux** issus d'une agriculture raisonnée pour la restauration,
- **augmentation des surfaces d'espaces verts** avec des plantes adaptées au changement climatique
- **harmonie avec l'écosystème local** : favoriser des espaces refuges pour les oiseaux, des hôtels à insectes, les prairies fleuries, fauche tardive, utiliser les déchets de tonte, les feuilles, les produits d'élague.

Une gourde achetée = 1 arbre planté

Le Département de Saône-et-Loire offre une gourde réutilisable à chaque élève entrant en 6^e. Pour toute gourde achetée par le Département, l'entreprise Arbol à Prissé s'engage à planter un arbre. Avec cette opération sanitaire et environnementale, 6 000 arbres vont être plantés chaque année en Saône-et-Loire.



Trois collèges de Saône-et-Loire labellisés E3D

Valorisé conjointement par le Département et l'Éducation nationale, le label E3D (École/Établissement en démarche de développement durable) récompense les établissements qui s'engagent dans une démarche de développement durable. En Saône-et-Loire, 10 collèges sont déjà labellisés. **Trois le seront cette année : collèges des Épontots à Montcenis, David-Nièpce à Sennecey-le-Grand, En Bagatelle à Tournus.** L'objectif est de labelliser tous les collèges du département d'ici à deux ans. Les actions impulsées par le Département vont y contribuer.

DES ENGAGEMENTS MAJEURS

100 % des collégiens utilisateurs du vélo équipés de kit sécurité en 2023

100 % des collèges équipés de matériels hydro-économiques d'ici à 2023 (réglage du débit des chasses d'eau et des robinets notamment)

85 % des collèges consommateurs de produits locaux d'ici à 2022

Zéro plastique dans la restauration collective d'ici à 2022

10 % des économies d'eau et d'électricité réalisés à partir des éco-gestes décidés par le Conseil départemental des jeunes, reversés à une œuvre de solidarité

3 jardins de pluie à vocation pédagogique aménagés d'ici à 2026

2/3 du parc des bâtiments diagnostiqués et rénovés de manière exemplaire d'ici à 2028
Engager les démarches pour faciliter l'installation des jeunes maraîchers

DES COLLÈGES SAINS

Particulièrement attentif à la santé des collégiens et des équipes pédagogiques, le Département mène régulièrement des actions de contrôle et de régulation sur la qualité de l'air intérieur, la qualité sanitaire des espaces et la qualité sanitaire de l'eau. Cette année, tous les collèges ont fait l'objet d'une étude et d'un diagnostic sur la qualité de l'air dans les bâtiments, pour envisager des travaux lorsque cela est nécessaire.

DES ACTIONS CONCRÈTES

DEJA RÉALISÉES

- Mise à jour du référentiel « travaux » avec de nouvelles préconisations
- Équipement progressif des collèges en matériels hydro-économiques
Premiers collèges équipés avant octobre 2021 : Charolles, Paray-le-Monial, Mâcon (Schuman), Cuiseaux, Montcenis, Saint-Marcel, Saint-Gengoux-le-National, Chalon-sur-Saône (Camille-Chevalier)
- Réalisation d'un jardin de pluie au collège des Chênes rouges à Saint-Germain-du-Plain
- Promotion de l'usage du vélo pour venir au collège
Enquêtes lancées en septembre aux collégiens, aux familles et aux personnels :
 - **MÂCONNAIS**
Schuman à Mâcon, En Bagatelle à Tournus
 - **BRESSE BOURGUIGNONNE**
Roger-Boyer à Cuiseaux, Les Chênes Rouges à Saint-Germain-du-Plain
 - **CHAROLAIS**
Cité scolaire Henri-Vincenot à Digoin, Les Bruyères à La Clayette, Jean-Moulin à Marcigny
 - **CHALONNAIS**
La Varandaine à Buxy, Louise-Michel à Chagny, Camille-Chevalier à Chalon-sur-Saône, Le Petit Prétan à Givry, Vivant-Denon à Saint-Marcel
 - **AUTUNOIS**
La Châtaigneraie à Autun, Hubert-Reeves à Épinac, Roger-Vailland à Sanvignes-les-Mines

LES SITES ET LEUR FONCTIONNEMENT

Les bâtiments



Travaux
Matériaux
Équipement
Chantier

Fonctionnement
Usages

Les espaces extérieurs



Aménagements
Matériaux
Revêtements
Végétation

Fonctionnement
Usages

Les services



Vélo au collège

Jardin de pluie

Restauration
collective

MODERNISER ET RÉNOVER

Le Département poursuit son engagement pour offrir aux collégiens et aux équipes pédagogiques des collèges modernes, fonctionnels et économes en énergie. En 2021, 19 M€ sont investis dans les collèges.

LE POINT SUR LES TRAVAUX ET LES INVESTISSEMENTS ENGAGÉS

Autunois-Morvan

ÉTANG-SUR-ARROUX

↳ Collège Gabriel-Bouthière

Réfection des terrasses extérieures – Isolation extérieure - Ventilation - Demi-pension : 4 M€

CREUSOT-MONTCEAU

LE CREUSOT

↳ Collège Croix-Menée

Réfection des salles de sciences : 170 000 €

↳ Collège Centre

Phase 3- Construction d'une salle d'évolution sportive : 2,1 M€

MONTCEAU-LES-MINES

↳ Collège Jean-Moulin

Changement des fenêtres et volets roulants du bâtiment B : 190 000 €

Construction de la demi-pension et du réfectoire : 2 M€

MONTCENIS

↳ Collège Les Épontots

Transfert de la salle de technologie dans l'externat : 70 000 €

SANVIGNES-LES-MINES

↳ Collège Roger-Vaillant

Mise en conformité du système de sécurité incendie (SSI) : 45 000 €

CHALONNAIS

BUXY

↳ Collège En Varandaine

Mise en conformité électrique, chauffage et isolation : 1,1 M€

CHAGNY

↳ Collège Louise-Michel

Mise en conformité thermique des logements : 450 000 €

CHALON-SUR-SAÔNE

↳ Collège Camille-Chevalier

Mise en conformité des locaux du personnel : 50 000 €

Restructuration du 1^{er} étage de l'externat : 2,75 M€

Changement des menuiseries : 950 000 €

↳ Collège Jean-Vilar

Extension des sanitaires filles : 60 000 €

Réfection des sanitaires et des vestiaires du gymnase : 585 000 €

↳ Collège Jacques-Prévert

Phase 2 - Restructuration partielle de l'externat : 1,7 M€

SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN

↳ Collège Les chênes rouges

Construction en extension de salles de cours : 2,1 M€

Réfection de la cour des élèves : 250 000 €

SAINT-MARCEL

↳ Collège Vivant-Denon

Restructuration complète du collège avec extension : 8 M€

SAINT-RÉMY

↳ Collège Louis-Pasteur

Restructuration de l'externat : 2,2 M€

SENNECEY-LE-GRAND

↳ Collège David-Niépcé

Rénovation des vestiaires et sanitaires du personnel : 145 000 €

VERDUN SUR-LE-DOUBS

↳ Collège Les 3 rivières

Construction en extension de salles de cours : 2,1 M€



Réhabilitation de l'ancien gymnase en demi-pension au collège Jean-Moulin à Montceau-les-Mines.

LES COLLÈGES

**DEPUIS 2015, + DE 100 M€
D'INVESTISSEMENTS**
ENGAGÉS PAR LE DÉPARTEMENT POUR
MODERNISER ET RÉNOVER LES COLLÈGES

EN 2021, + DE 20 M€
d'investissements dans les collèges



Restructuration du 1^{er} étage de
l'externat au collège Camille-Chevalier
à Chalon-sur-saône.

BRESSE BOURGUIGNONNE **CUISERY**

⤵ **Collège Les dîmes**
Extension de la laverie : 50 000 €

PIERRE-DE-BRESSE

⤵ **Collège Pierre-Vaux**
Création d'une isolation extérieure : 2,1 M€

SAINT-GERMAIN-DU-BOIS

⤵ **Collège Des Bois des Dames**
Construction en extension de la demi- pension et
restructuration partielle de la pédagogie : 5,7 M€

CHAROLAIS-BRIONNAIS **DIGOIN**

⤵ **Cité scolaire**
Réfection des terrasses : 2,15 M€

LA CLAYETTE

⤵ **Collège Les Bruyères**
Réfection des toitures, des terrasses et de la chaufferie :
1 M€

MARCIGNY

⤵ **Collège Jean-Moulin**
Création d'une isolation extérieure pour l'externat et
l'administration - Réfection de la chaufferie : 5,2 M€

MÂCONNAIS **CHAGNY**

⤵ **Collège Louise-Michel**
Réfection acoustique du réfectoire élèves : 130 000 €
Mise en conformité du système de sécurité
incendie (SSI) : 80 000 €

CLUNY

⤵ **Collège Pierre-Paul-Prud'Hon**
Remplacement complet de l'ascenseur : 55 000 €
Réfection chaudière gymnase et externat : 300 000 €
Mise en conformité pour l'accessibilité : 1,1 M€

LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY

⤵ **Collège Condorcet**
Conformité électrique- Changement chaudières -
Escaliers extérieurs - Traitement du radon : 360 000 €

LUGNY

⤵ **Collège Victor-Hugo**
Mise en sécurité inondation du bâtiment technologie :
300 000 €
Extension de la vie scolaire : 1 M€

MÂCON

⤵ **Collège Louis-Pasteur**
Création de sanitaires élèves - Bât C : 270 000 €
Mise en accessibilité et maîtrise de l'énergie bâtiment C :
2,9 M€
⤵ **Collège Schuman**
Restructuration de la demi-pension : 2,2 M€

MATOUR

⤵ **Collège Saint-Cyr**
Réfection des clôtures du collège : 180 000 €

SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

⤵ **Collège En fleurette**
Restructuration de l'externat Phase 1 : 2,5 M€
Restructuration de l'externat Phase 2 : 2 M€

LES AGENTS DES COLLÈGES

Le Département emploie plus de 477 agents au sein de 51 collèges afin d'assurer la restauration, l'hébergement, l'entretien des locaux, l'accueil mais également la maintenance des bâtiments et l'entretien des extérieurs.

ENTRETIEN DES LOCAUX



Pour l'entretien des locaux et l'aide en cuisine, le Département de Saône-et-Loire compte 350 agents qui interviennent pour la mission « hygiène et propreté » des locaux dans 51 collèges publics du département. Cette activité permet de satisfaire le confort de plus de 24 000 collégiens et d'améliorer l'image des établissements.

TRAVAILLER DANS DE BONNES CONDITIONS

68 agents de maintenance travaillent également au sein des collèges pour améliorer les conditions matérielles des établissements. Outre les travaux quotidiens, ils procèdent à la rénovation des salles de classes et à l'entretien des espaces extérieurs et des espaces verts.

RESTAURATION COLLECTIVE

Le Département assure, grâce au travail de 71 cuisiniers professionnels, la confection des repas des demi-pensionnaires. Les services de restauration des collèges publics de Saône-et-Loire préparent environ 16 000 repas par jour, soit plus de 2 millions de repas à l'année.

Des agents assurent également l'accueil physique et téléphonique des collégiens, de leurs familles et des partenaires institutionnels.



ENTRETIEN GÉNÉRAL

3 équipes mobiles sont dédiées aux travaux d'entretien des bâtiments et des extérieurs :

- 7** pour les collèges du Mâconnais
- 5** pour les collèges du Charolais
- 2** pour ceux d'Autun



NOUVELLE MANDATURE POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Le Département de Saône-et-Loire a créé le Conseil départemental des jeunes de Saône-et-Loire en novembre 2019. Sur le même modèle que l'Assemblée départementale, cette assemblée de jeunes élus travaille sur des projets aux thématiques variées : environnement, sport, addictions, harcèlement... Après un premier mandat et de nombreux projets finalisés, une nouvelle assemblée va siéger à la rentrée scolaire 2021.

LIEU D'ÉCHANGES ET D'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

Véritable assemblée départementale, le Conseil départemental des jeunes s'adresse à tous les collégiens de Saône-et-Loire (établissements publics et privés) en leur donnant la possibilité de connaître le fonctionnement des collectivités locales, d'être sensibilisés aux notions de démocratie et d'intérêt général, de représenter l'ensemble des collégiens du département, de s'exprimer, débattre et faire des propositions concrètes de réalisations.

- 2 ans de mandat
- 6 bassins de vie
- 6 commissions de territoire
- 4 sessions plénières

UNE NOUVELLE MANDATURE EN PRÉPARATION



Renouvelé en ce début d'année scolaire, un appel à candidatures est proposé aux 63 établissements scolaires (51 collèges publics, 10 collèges privés, 1 lycée militaire et 1 établissement régional d'enseignement adapté). Le 15 octobre 2021 au plus tard, chacun pourra désigner deux élèves (une fille et un garçon) de 5^e et/ou 4^e élus pour un mandat d'une durée de deux années scolaires.



DES PROJETS CONCRETS DÉJÀ RÉALISÉS

Pour le premier mandat du Conseil département des jeunes, 76 collégiens, représentant 38 établissements, ont siégé d'octobre 2019 à juin 2021. La fin de leur mandat a été marquée par la concrétisation de leur travail avec la présentation de leurs projets.

Exemple de réalisations :

- Création d'une bande dessinée et d'un film sur l'abandon et la maltraitance animale
- Réalisation d'un film de sensibilisation à la lutte contre l'homophobie et le cyber-harcèlement
- Création d'un jeu de société en bois de sensibilisation au tri des déchets et à l'économie circulaire
- Réalisation de tutoriels de fabrications de produits écologiques et économiques
- Conception d'une randonnée pédestre écologique dans les allées du Centre Eden
- Organisation d'un challenge « sport et découvertes » inter-collèges

BUDGET :

60 000 € par an pour la prise en charge des collégiens et de leurs projets

RAPPROCHER LES COLLÉGIENS

Pour les jeunes, ce n'est pas simple d'envisager sereinement l'avenir et d'avoir un projet professionnel clairement déterminé. Pour les accompagner dans ce domaine, le Département met en place des dispositifs pour trouver des stages et encourager l'apprentissage.

LA PLATEFORME DE STAGES DE 3^E

Comme il n'est pas toujours facile de trouver son stage d'observation en milieu professionnel en classe de 3^e, le Département, en partenariat avec l'Éducation nationale, offre depuis 2015 une rubrique dédiée sur son site internet avec des dizaines d'offres de stages pour découvrir le monde du travail. Cette rubrique est également ouverte gratuitement à d'autres collectivités publiques, des associations et des entreprises. L'objectif est de faciliter l'accès à une offre de « découverte du milieu professionnel » pour des jeunes ne disposant pas de réseaux personnels et professionnels et d'élargir le panel des métiers au-delà des réseaux familiaux. Une fois le stage trouvé, l'élève peut déposer sa candidature directement en ligne.

saoneetloire71.fr/stages3e



TÉMOIGNAGE

Busra Yildirim, collève Robert-Schuman à Mâcon

« J'ai fait une demande de stage sur la plateforme du Département. Une semaine après, j'ai reçu une réponse positive pour être à la Direction des collèges, de la jeunesse et des sports. Mon stage s'est très bien passé, les personnes étaient sympathiques et j'ai découvert le monde du travail. »

Valéria Picard, collève Notre-Dame à Mâcon

« J'ai trouvé un stage grâce au site du Département. J'ai découvert comment les collèges étaient gérés par le Département. J'ai appris de nouvelles choses dont j'ignorais l'existence et que je n'aurais jamais connu sans ce stage. C'était une belle expérience »

EN CHIFFRES :

- Près d'une centaine d'offres de stage proposées à la rentrée de septembre 2021 par le Département de Saône-et-Loire et par d'autres structures.
- **84** offres de stage proposées pendant l'année scolaire 2020/2021 par le Département de Saône-et-Loire et par d'autres structures.
- **87** stagiaires de 3^e accueillis au Département pendant l'année scolaire 2020/2021.



DU MONDE DE L'ENTREPRISE

L'APPRENTISSAGE, LA VOIE DE LA RÉUSSITE

L'insertion professionnelle des jeunes est un axe prioritaire du Département, notamment avec l'apprentissage. Profondément engagé en faveur de la formation et de l'emploi, le Département propose ainsi chaque année aux jeunes âgés de 16 à 30 ans d'apprendre un métier dans le cadre d'une formation en alternance au sein du Département.

Afin de pallier autant que possible les conséquences de la crise sanitaire, économique et sociale, le Département a souhaité compenser la diminution des offres d'apprentissage dans les entreprises et aider les jeunes qui doivent faire face à des difficultés grandissantes. 10 apprentis supplémentaires vont être recrutés, soit un total de 60 offres d'apprentissage au Département à la rentrée scolaire 2021/2022 (alors qu'il n'y avait qu'un seul poste ouvert en 2015).



Pauline Goyon, apprentie community manager à la direction de la communication du Département.

EN 2021, 60 APPRENTIS SONT RECRUTÉS PAR LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

EN CHIFFRES :

- **1 100 €** bruts (rémunération + charges) : coût moyen mensuel d'un apprenti
- **5 000 €** : coût moyen annuel de la formation pris en charge à 50% par le Centre national de la fonction publique territoriale



BUS DE L'APPRENTISSAGE

Chaque année, le Bus de l'apprentissage se déplace dans les collèges pour promouvoir la formation en alternance du CAP au diplôme d'ingénieur. Ce dispositif, impulsé par le Département et la Chambre de métiers et de l'artisanat de Saône-et-Loire, permet aux collégiens d'obtenir une information complète concernant les orientations possibles en alternance.

En 2021 :

- **2 500 km** parcourus pendant 4 semaines
- **1 753** collégiens rencontrés
- **34** collèges visités

POUR LES ÉLÈVES HANDICAPÉS ET LES ENFANTS MALADES

Le Département de Saône-et-Loire est en charge de l'organisation du transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap. Depuis 2016, des équipements de visioconférence et des robots de télé-présence, acquis par le Département, permettent aux enfants empêchés d'aller à l'école, en raison de maladie ou de handicap, d'être présents en classe en temps réel.

TRANSPORT DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Avec des objectifs nationaux de taux de scolarisation en milieu ordinaire pour les enfants accompagnés en établissements spécialisés porté à 80 % en 2022, le Département de Saône-et-Loire est amené à adapter et faire évoluer régulièrement ses modes de prise en charge.

Selon le handicap et les possibilités de transport existantes, trois types de prises en charge sont proposés aux familles : remboursement du titre de transport

en commun de l'élève et de son accompagnateur ; versement d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation d'un véhicule personnel ; mise en place d'un transport adapté.

- **254 circuits** de transport adapté organisés par 11 entreprises et desservant 11 départements.
- **+ 3 M€** consacrés par le Département au transport scolaire des élèves en situation de handicap.

26 CLASSES ULIS
pour l'insertion scolaire



pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap au sein d'établissements scolaires ordinaires

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES ENFANTS MALADES

- 4 équipements de visio-conférence (installés à domicile ou à l'hôpital)
- 2 robots de télé-présence

Coût de ces acquisitions : **7 700 €**



LE DÉPLOIEMENT DE L'ÉDUCATION DIGITALE

Le Département de Saône-et-Loire met à disposition des collégiens des outils numériques qui développent des modes d'apprentissage plus collaboratifs et permettent un meilleur accompagnement des élèves.



LES TABLETTES NUMÉRIQUES

Précurseur dans l'expérimentation des tablettes, la Saône-et-Loire se situe aujourd'hui dans les premiers départements pour la dotation de ces équipements.

- **100 %** des collèges publics équipés en tablettes Sqool soit 22 000 collégiens connectés + un collège privé
 - 7 collèges équipés en mode individuel (1 tablette par collégien),
 - 45 collèges équipés en mode collectif (1 chariot et des tablettes à déplacer dans les classes en fonction des besoins)
- **9 375** tablettes utilisées
- **2 375** nouvelles tablettes pour cette rentrée 2021
- **1,5 M€** investis par an

DES NOUVELLES ACQUISITIONS EN 2021

1 000 ordinateurs
94 ordinateurs portables
800 écrans 24 pouces

ACCÈS À INTERNET

L'accès à Internet constitue le vecteur essentiel pour développer le numérique dans les établissements scolaires. Le Département prend en charge les abonnements de tous les collèges. La fibre optique se déploie également dans les collèges, 13 établissements sont déjà raccordés

- **60 000 €** par an

BUDGET ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

Infrastructures, postes informatiques, câblage : **553 500 €**

Renouvellement du parc informatique : **888 000 €**

BIEN MANGER POUR BIEN GRANDIR

Le Département de Saône-et-Loire s'occupe de la restauration collective dans les collèges. En assurant la préparation des repas et le service, la collectivité garantit la qualité et l'équilibre des menus et s'engage à proposer des produits locaux et de saison. Le temps de repas est aussi un temps éducatif où les collégiens découvrent de nouvelles saveurs et sont sensibilisés à la bonne alimentation.



MANGER BON, SAIN ET LOCAL

Le Département de Saône-et-Loire favorise les produits issus de filières agricoles locales dans les repas servis aux collégiens. Les cuisiniers privilégient les produits de saison et les produits frais, pour que chaque collégien demi-pensionnaire bénéficie d'un repas sain et équilibré.

Opération « AOP dans les collèges »

En 2021, le Département de Saône-et-Loire renouvelle l'opération « AOP dans les collèges ». Il s'agit pour les cuisiniers de concocter des menus avec des produits d'Appellation d'origine protégée (AOP) de Saône-et-Loire :

- volailles de Bresse, fromages de chèvre Mâconnais et Charolais ont été proposés au printemps ;
- beurre et crème de Bresse et bœuf de Charolles seront cuisinés lors du premier trimestre de l'année scolaire.



RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

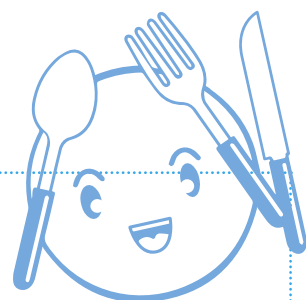
Le Département accompagne les collèges dans leurs objectifs de réduction du gaspillage alimentaire en organisant des actions tout au long de l'année 2021/2022.

100 % DES COLLÈGES INSCRITS SUR AGRILocal

Avec la plateforme d'approvisionnement Agrilocal71.com, le Département propose aux services de restauration de créer une relation simple avec les fournisseurs locaux ou des départements voisins dans le respect des règles de marchés.

- **88 ACHETEURS** adhérents dont **48 COLLÈGES** (autres acheteurs = communes, écoles, lycées agricoles, Ehpad),
- **126 FOURNISSEURS** enregistrés,
- **780 PRODUITS** référencés.
- Plus de **3 000 PRODUITS** achetés pour environ **450 000 €** depuis 2017 (tous acheteurs confondus).

LES CHIFFRES 2021



- **16 000** repas par jour soit plus de 2 millions de repas à l'année
- **75 %** des effectifs
- **4,6 M€ d'achats** de denrées alimentaires
- **71** cuisiniers professionnels
- Achat de matériels pour les cuisines : **384 000 €**
- Réparation et entretien : **120 000 €**
- Restructuration et modernisation des bâtiments : **1,3 M€**

LE SPORT

Le sport est un vecteur essentiel de cohésion, de solidarité et est bon pour la santé. Le Département, qui finance les comités départementaux sportifs et les clubs, a aussi souhaité accompagner les collèges dans le développement d'actions éducatives dans les domaines « jeunesse et sport ».



Séance « Do you speak basket »
au collège Henri-Vincenot à Louhans.

« DO YOU SPEAK BASKET-BALL »

Cette opération propose aux collégiens de participer à des séances d'initiation au basket encadrées et animées par des joueurs professionnels étrangers de l'Élan Chalon ou du club féminin Charnay Basket Bourgogne Sud (CBBS). Les classes participantes bénéficient d'une séance en cours d'éducation physique dispensée en anglais et d'une invitation à un match de l'Élan au Colisée à Chalon-sur-Saône ou du CBBS à Charnay-lès-Mâcon.

LES CLASSES OLYMPIQUES

Une démarche éducative interdisciplinaire de découverte de l'histoire et des valeurs de l'olympisme est proposée dans les établissements participants. Diverses thématiques olympiques et sportives, complémentaires aux enseignements obligatoires, sont abordées : défi-lectures, sport et sciences, sport et histoire-géographie, sport et partage, sport et langues, sport et arts, sport santé.

Élan chez vous et CBBS chez vous

Ce dispositif permet à des clubs amateurs de basket-ball d'accueillir, le temps d'un entraînement, un joueur professionnel de l'Élan Chalon ou du CBBS et d'assister ensuite à un match.



L'OUVERTURE SUR LE MONDE

Le Département accompagne les établissements scolaires dans le développement de projets éducatifs et culturels qui ouvrent les collégiens sur le monde et les aident à grandir tout en mettant en valeur leurs créations. De nombreux projets éducatifs complètent les programmes officiels.

FORUM DES MÉTIERS DU CINÉMA



Les élèves rencontrent des professionnels du cinéma (photographes de plateau, maquilleurs, réalisateurs, scénaristes...). Ils présentent également des courts-métrages réalisés au cours de l'année scolaire lors des ateliers vidéo et participent à un atelier mashup (table de montage vidéo/audio).

CLASSE CULTURELLE NUMÉRIQUE



Les collégiens s'approprient l'univers du numérique dans lequel ils évoluent quotidiennement. Guidés par une intervenante et leurs professeurs, les élèves apprennent à faire des recherches, à filmer, à vérifier leurs sources, à travailler en équipe et à s'exprimer en public. Leurs travaux sont présentés lors d'une journée de restitution.

• **Thème 2021** : Focus sur les solidarités (sensibiliser les jeunes au fonctionnement d'une association, explorer la dimension sociale de l'engagement bénévole, faire prendre conscience de la nécessité de construire un autre monde solidaire...).

PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les collégiens collectent des informations sur le passé, à l'échelle de leur territoire en s'initiant à la démarche scientifique de la recherche historique. Objectif : s'interroger sur les composantes et les conséquences du thème retenu et restituer les travaux.

PROJET RENVERSANTE



Pour chasser les clichés sexistes et afin de poursuivre le travail déjà engagé dans la lutte contre les violences intrafamiliales, le Département a proposé l'an passé aux collèges de Saône-et-Loire un projet pédagogique clé en main autour des inégalités homme/femme. S'adressant aux élèves de 5^e et décliné sur trois années scolaires, ce projet global de prévention comprend un spectacle et des interventions de sensibilisation au sein des collèges.

- **138** représentations à travers la Saône-et-Loire
- **36** collèges participants



Edition 2021 de la Saône-et-Loire fait sa presse dans l'Hémicycle du Département à Mâcon.

LA SAÔNE-ET-LOIRE FAIT SA PRESSE

Durant cinq mois, les collégiens découvrent le monde de la presse et des médias de l'information en accédant quotidiennement à la presse écrite et en ligne. Ils rencontrent des journalistes, des dessinateurs de presse et des photographes qui leur présentent leurs métiers. Un forum de la presse et des médias de l'information est organisé chaque printemps.

• **Thème 2021** : Le tourisme

L'APPEL À PROJETS EN FAVEUR DES COLLÉGIENS

Le Département de Saône-et-Loire propose un dispositif d'aide unique pour les projets développés en faveur des collégiens, en lien avec le projet d'établissement, quel que soit le domaine : culture, sport, environnement, sciences, langues ... Cette année, les thématiques départementales sont la prévention des incivilités et la valorisation du patrimoine local ou du patrimoine limitrophe.

CÉRÉMONIE

en l'honneur des élèves ayant eu la mention «très bien» au brevet des collèges







CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère - Hôtel du Département -
Rue de Lingendes - CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

Tél. : 07 85 11 87 78
Courriel : presse@saoneetloire71.fr
e.labruyere@saoneetloire71.fr

